

TITRE VIII : Bruit.

New Age et Énergétisme

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	17/06/2001
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	ENVP9430035A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006111242

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Dispositions générales : L'installation est construite, équipée et exploitée de façon que son fonctionnement ne puisse être à l'origine de bruits aériens ou vibrations mécaniques susceptibles de compromettre [...]

[...] La partie terminale de la cheminée peut comporter un convergent réalisé suivant les règles de l'art lorsque la vitesse d'éjection est plus élevée que la vitesse choisie pour les gaz dans la cheminée. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE ENVP9430035A du 17 juin 2001, « TITRE VIII : Bruit. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006111242> (consulté le 31 août 2026).